

ABONNEMENT

Un an..... 18 fr.
Six mois..... 9 »
Trois mois..... 4 50

L'ÉCHO SAUMUROIS

INSERTIONS

Annonces, la ligne... » 20
Réclames, — .. » 30
Faits divers, — .. » 75

Journal Politique, Littéraire, d'Intérêt local, d'Annonces Judiciaires et d'Avis Divers
PARAISANT TOUS LES JOURS, LE DIMANCHE EXCEPTÉ

L'Agence Havas, 34, rue Notre-Dame-des-Victoires, et 8, place de la Bourse, est seule chargée à Paris de recevoir les annonces pour le journal.

L'abonnement continue jusqu'à réception d'un avis contraire.
Un trimestre commencé sera dû.

BUREAUX : 4 PLACE DU MARCHÉ-NOIR, SAUMUR

Les abonnements et les insertions doivent être payés d'avance.

SAUMUR, 30 AVRIL

La Conférence d'hier

Paule Minck, cette poupée épileptique, bandelette de noir des pieds à la tête comme une momie fuligineuse, les cheveux teints, la joue cave, l'œil mort, la voix aigre, cassée, rogommeuse et râlante, cravatée d'un nœud rouge en guise de scapulaire, d'amulette préservative contre le frolement du bourgeois ; Paule Minck, ce spectre famélique et lugubre qui toussé, s'éponge, s'époumonne et lève sur nos têtes une main gantée de noir, semblable à la patte de la Blérie, comme pour déchaîner les sept plaies d'Égypte : Paule Minck, cette contrefaçon de Louise Michel, imprégnée du vocabulaire et des pensées de Bécêtre ou des Bagnés ?

Vous vous moquez de nous.

Je l'ai vue jadis — oh ! il y a pas mal de temps, je le confesse — aux derniers jours de l'Empire, quand elle commençait à percer sur le terreau révolutionnaire. On la rencontrait assez fréquemment dans les bureaux des journaux avancés. Modeste, timide, d'expression choisie, presque poétique, elle quêtait discrètement des appuis, un encouragement, les sympathies accaparées féroce ment par les « disciples » de Léon Richer, le journaliste des *droits de la femme*, Adèle Esquiros et C^{ie}.

Bien en point, rose de carnation, l'œil profond et doux, élégique, exempte d'acrimonie, elle parlait peu, s'attendrissait convenablement sur le sort des enfants et des pauvres. Physiquement, elle se distinguait par la décence et le comme il faut de son allure, par ses bandeaux bouffants calqués sur ceux de M^{me} Sand et par une sorte de rengorgement, de roucoulement spéciaux, qui rappelait le *tourouou* grasseyant qu'importait M^{me} Plessy à la Comédie-Française. Paule Minck « modulait ». Nous la jugions bonne, sans haine, sans envie, ni fiel, un peu détraquée mais sincère et franche, dévouée à la famille, une sœur de charité laïque et morale ; on l'estimait, on l'aimait....

Vous voyez bien qu'il n'existe rien de commun entre la vraie Paule Minck et la Tisiphone usurpatrice et frauduleuse qu'on nous servait hier.

Cette déception gémit, permettez-nous, non pas une discussion des principes et des systèmes arborés et préconisés, mais tout bonnement un croquis, un simple fusin des promoteurs et des orateurs.

J'ai déjà exprimé mon personnel jugement sur l'organisateur et le président de ces exhibitions politiques. M. Alleaume devient peu à peu, sans effort ni douleur, un petit Saint-Just très sortable. Sa phraséologie ne présente point de contradictions trop flagrantes avec les lois de la grammaire. Toutefois, nous prenons la liberté de l'inviter à modérer la précipitation de son débit, et à varier son geste. L'un et l'autre copient trop fidèlement les us invétérés chez l'« aboyeur » de bazar, le marchand forain, le commissaire-priseur rural et les bouliquiers à quatre sous. M. Alleaume, il est vrai, a racheté ces légères imperfections par la netteté de son horreur pour les « bombistes ». On pourrait encore lui reprocher sa déclaration de l'établissement, dans la salle du théâtre, d'une contre-police socialiste destinée à pré-

venir les manifestations soudoyées par le cléricalisme et la réaction monarchique. Peu flatteuse pour l'auditoire, cette communication a jeté un froid regrettable sur l'assemblée qui s'est mesurée d'un regard défiant, et paralysé une grande partie des applaudissements qui ne demandaient qu'à éclater de tous côtés.

M. Plais....

J'en demande pardon aux lecteurs : je ne l'ai point entendu, me réservant pour les ténors et les « prime donne » de la séance, et cinq discours à jet continu excédant la capacité de mon attention. Du reste, M. Plais est notre voisin, hante volontiers Saumur et on se retrouvera quelque jour.

M. Prudent Dervillers, député socialiste, ressemble considérablement à l'acteur Noblet du Gymnase dont il dérobe le costume, les attitudes, l'intonation nasillarde et narquoise, mais à Noblet exilé pendant quelques semaines au théâtre de Belleville. Comme Noblet, M. Dervillers joue et cause les mains collées dans les poches, tic qui amène certaines contorsions du corps impressionnant défavorablement le spectateur. M. Dervillers est coupable de prolixité, défiant commun au rhéteur parisien qui vise toujours, inconsciemment je le concède, l'épate ment du provincial. En outre, il ne se montre pas encore absolument maître de sa langue : certain verbe *corrober* (pour *corroborer*), certaine *matémorphose* ont excité l'étonnement, et je ne cite que les deux cas le moins attentatoires à la correction verbale. J'avoue n'avoir, en dépit d'une respectueuse tension de l'ouïe, retenu qu'une sortie, justifiée d'ailleurs bien qu'un peu retardataire, contre M. Spuller et son « esprit nouveau » qui n'est qu'une antique friperie libérale maladroitement retapée et faussement étiquetée, car aucun être doué de tact et raison ne commettra l'indécence de soupçonner M. Spuller de nouveauté en quoi que ce soit. Un trait contre Gambetta « l'éternel rallié » a raté son effet.

M. Dervillers pousse, sans ambages, l'ouvrier à l'assaut du pouvoir. Voilà bientôt cent ans que la bourgeoisie mène la France. Au tour des travailleurs de mener la bourgeoisie. Rien à dire puisque la substitution s'appelle paisiblement évolution ; et cette évolution est d'autant plus indispensable que sur nous planent, affirme M. le député, les fléaux de la dépopulation et de l'autophagisme (Brrrr ! on en frissonne !). Néanmoins, l'orateur vent bien nous assurer, en sus de sa considération très distinguée, qu'il n'entrevoit cette évolution ou « matémorphose » qu'à travers et sous l'égide des lois protectrices du travail.

Après cette affirmation réconfortante, nous prenons congé de M. Dervillers, afin de rester à son égard sur une impression favorable. Et nous revenons pour écouter avec avidité, avec un attendrissement rétrospectif, la prétendue M^{me} Paule Minck.

Hélas !

Notons quand même, en désespéré, le dissentiment avec M. Dervillers sur les moyens d'accomplir l'idéale évolution. M^{me} Minck veut l'action et se bat l'œil des lois protectrices. Des lois, il y en a un million de trop. Les principes de 89, usés, stériles. Voyez aujourd'hui les « petits » des gens de 89 et 92. On ramasse au coin de la borne des Lebaudy et des Talleyrand-Périgord !

Pour finir, assaisonnez, avec beaucoup de

vinaigre, les persécutions contre la Bourse du Travail, la métempsychose, la culture du champignon intellectuel (?), l'embrassement prochain des peuples, la suppression de la domination des banquettes « qui atrophia les cerveaux, broie les cœurs, tue les hommes », la guerre aux prêtres, la bombe aux voleurs d'argent et non plus aux gendarmes ni au « sergo » qu'ils paient et engraisent, l'alliance forcée de la science et du sentiment, les soixante socialistes de la Chambre, « des gas qui donnent du fil à retordre au gouvernement et qui font un boucan, c'est rien de le dire ! » (Jamais une « vraie » Paule Minck n'eut osé cet idiome négligé !)

Pour conclure, l'honorable conférencière nous glisse un euphémisme très réussi :

« Il ne faut pas exterminer la bourgeoisie de vive force. Il faut la contraindre à se suicider elle-même et l'y aider. »

L'y aider me jette dans une admiration incommensurable. J'en rêverai au moins huit jours.

M. Caumeau, vice-président du Conseil municipal de Paris....

M. Caumeau traite le sujet qu'abordent ceux qui n'ont rien à dire et ne savent rien dire : la *Police parisienne*.

Trop local, trop exclusif aux Parisiens. Ça n'intéresse personne ici. Un four à l'actif de M. Caumeau. S.

Banquet à l'issue de la « palabre » évolutionnaire.

Pour « corrober » ou corroborer leur sentiment de fraternité, de solidarité universelles, les convives ont, au dessert, chanté, sur l'air de la *Carmagnole*, une bucolique dont voici le refrain *à l'usage* :

Ah ça ira, ça ira, ça ira,
Grandmaison à la lanterne.
Ah ça ira, ça ira, ça ira,
Grandmaison, on le pendra !!!

Rien veinard, M. de Grandmaison !

LA CHAMBRE

Séance du 28 avril

On a barboté jusqu'aux genoux dans les boues de la Seine, les marécages d'Aubervilliers, de Gennevilliers ; on a cueilli des choux monstres et respiré des tas de parfumeries spéciales ; le tout, jusqu'à 5 heures du soir, et sans qu'on ait déploré le moindre accident de personne.

Ce débat n'intéressant que les riverains séquanais, nous attendrons, pour reprendre nos compte rendus, que nos députés soient revenus sur un terrain moins dangereux et surtout moins odorant.

INFORMATIONS

La Commission du budget

La Commission du budget, après avoir constitué son bureau, a nommé les rapporteurs spéciaux. Les radicaux ont obtenu treize rapports, entre autres ceux des affaires étrangères et des cultes, qui sont confiés à des partisans déterminés de la suppression de l'ambassade du Vatican et à celle du budget des cultes. M. Brisson, l'un des membres de la Commission extraparlamentaire les plus hostiles au Cabinet, est chargé du rapport de la marine.

On a distribué à la Chambre les budgets de l'agriculture, du commerce et de l'industrie, des postes et télégraphes, des arts et manufactures, de la caisse d'épargne, de l'instruction publique, des beaux-arts et des cultes.

Le chiffre des dépenses de l'instruction publique prévues pour 1895 est de 492,986,340 francs, supérieur de 2,535,285 fr. à celles de 1894.

Pour les cultes, le chiffre proposé est, pour la France et l'Algérie réunies, de 45,413,653 francs, soit une diminution de 48,000 francs sur celui de 1894.

Dans la commission du budget, M. Brisson est nommé rapporteur de la marine ; M. Boudenoot, des travaux publics ; M. Doumer, des affaires étrangères ; M. Mesureur, des postes ; M. Jules Roche, de la guerre ; M. Delombre, des finances ; M. Terrier, des colonies ; M. Leydet, du commerce ; M. Leygues, des beaux-arts ; M. Guillemet, des chemins de fer ; M. Pourquery de Boisserin, de l'Algérie ; M. Boucher, de l'intérieur (services généraux) ; M. Maurice Faure, de l'intérieur (service pénitentiaire) ; M. Bastid, de l'instruction publique ; M. Raiberti, des cultes ; M. Maurice Lebon, de la justice ; M. Cornudet, de l'agriculture ; M. Montaut, de la Légion d'honneur ; M. Cochery, des conventions de chemins de fer et de la garantie d'intérêts ; M. Guieysse, des Invalides de la marine ; M. Bazille, des monnaies et médailles.

Manifeste à l'arrivée des ministres à Lyon

MM. Casimir-Périer, Burdeau et Marty sont arrivés samedi à Lyon pour inaugurer l'Exposition. Ils ont été reçus par toutes les autorités.

Des fenêtres des bureaux d'un journal hebdomadaire, situé place Carnot, se détachaient quatre ou cinq banderoles tricolores sur lesquelles on lisait : « Vive l'archevêque ! » On a lancé de petits carrés de papier bleus, blancs et rouges portant diverses inscriptions, notamment celles de : « Vive l'archevêque ! A bas la franc-maçonnerie ! Paix et justice ! Vive Coullié ! Vive la France ! Vive la Russie ! »

Deux banderoles portant les mêmes inscriptions avaient été arborées sur une autre maison de la même place et sur deux immeubles situés rue Victor-Hugo.

En outre, des jeunes gens postés sur le trottoir ont, sur un point de la rue Victor-Hugo, au coin de la place Bellecour et devant la préfecture, jeté sur les voitures une pluie de petits carrés de papier en tout semblables à ceux qui étaient partis des fenêtres du journal déjà signalé. Ils ont crié : « Vive l'archevêque ! » et deux d'entre eux ont sifflé.

Une vingtaine d'arrestations ont été opérées pour tapage sur la voie publique, pour infraction à l'arrêté du maire interdisant de lancer des confetti. Les individus arrêtés vont être relâchés après constatation de leur identité.

Le 8 mai fête nationale

La pétition adressée aux Chambres par le peuple de France pour obtenir que la journée du 8 mai soit déclarée fête nationale, est accueillie avec la plus grande faveur par toutes les classes de la société et se couvre de signatures.

De toutes parts, les manifestations en l'honneur de Jeanne d'Arc vont grandissant et se multipliant; la nation tout entière s'unit et acclame celle qui fut choisie de Dieu pour être la libératrice de notre territoire.

En attendant qu'une loi vienne donner satisfaction à nos vœux (et déjà le Sénat a accueilli favorablement le projet), il appartient à tous et à chacun de prendre l'initiative et de presser nos législateurs de répondre au désir de la nation, en l'étant sur tous les points du territoire l'anniversaire de la délivrance d'Orléans par Jeanne d'Arc.

Une affaire d'espionnage

Une affaire assez délicate s'instruit en ce moment à Sèvres.

Un employé d'une usine importante de la ville, congédié du jour au lendemain, serait soupçonné d'avoir entretenu des rapports suivis et compromettants avec le service de l'espionnage allemand.

L'affaire est menée très secrètement et M. Clément, le commissaire de police de Sèvres, ne veut donner aucun renseignement.

Nous savons cependant que les gardes du bois de Meudon ont été mandés et interrogés par ce magistrat à ce sujet.

Une calomnie de M. de Bismarck

Après 1870, M. de Bismarck a répété partout que la France lui avait en 1866 promis son appui et qu'en échange de son concours elle avait demandé l'annexion de la Belgique. D'après ses officieux, le chancelier allemand avait entre les mains un brouillon du projet de traité écrit tout entier de la main de M. Benedetti, qui était alors notre ambassadeur à Berlin.

M. Benedetti, directement mis en cause, établit aujourd'hui que les allégations de M. de Bismarck constituent un impudent mensonge.

Le roi de Suède en France

Le roi de Suède et Norvège doit quitter Stockholm au commencement du mois prochain, pour se rendre directement à Nice et à Menton.

A son retour, le roi Oscar traversera Paris et rentrera en Suède après avoir fait une cure aux eaux d'Éms.

AFFAIRE EMILE HENRY

Le Verdict

Sameli, à six heures quarante, le jury entrait dans la salle des délibérations.

Trois quarts d'heure plus tard, il rapportait des réponses affirmatives sur toutes les questions, sans aucune circonstance atténuante.

Et quelques instants après Emile Henry était **CONDAMNÉ A LA PEINE DE MORT.**

Le président. — Vous avez trois jours francs pour vous pourvoir en cassation.

Henry (délaijusement). — Je n'en profiterai pas.

Et, au moment de s'éloigner, il lance ce cri :

— Courage, camarades, et vive l'anarchie !

A la sortie, aucun incident, aucun tumulte.

Aussitôt après l'arrêt, Emile Henry a été reconduit à la Conciergerie où il a fumé et diné de très bon appétit.

A neuf heures, il est monté dans une voiture cellulaire qui l'a conduit à la Roquette, où il a été placé dans la cellule précédemment occupée par Vaillant.

CHRONIQUE LOCALE ET RÉGIONALE

Bulletin Météorologique du 30 Avril

Observations de M. DAVY, opticien, place de la Bilange, 25, Saumur.

Baromètre.		Thermomètre.	
Hier soir, à 5 h.		au-dessus	14°
Ce matin, à 8 h.		au-dessus	12°
Midi,	760 m/m	au-dessus	16°
Haussé,	4 m/m		
Baisse,	» m/m		
Température minima de la nuit		au-dessus	8°

SAUMUR

Encore un de pincé ! glorieuse conquête !... etc.

Encore une victime de la ligne !

Vendredi dernier, vers 9 h. 1/2 du matin, caché, à l'exemple de la Galatée Virgilienne, (mais non pour le même motif, bien entendu), derrière les saules qui bordent le canal des Huraudières, Chuche, Arcade de son prénom — ô Arcadie, que nous veux-tu ? — pêchait les petits poissons réfugiés de la rivière du Thouet dans le dit canal, désirent, contrairement à l'intention de la nymphe ci-dessus rappelée, « ne pas être vu ».

Passaient par là, bien malheureusement pour Arcade, deux gendarmes saumurois qui vinrent, sous prétexte de clôture de la pêche et de contravention, chercher noise à Chuche et, entr'autres blâmables indiscretions, lui demander son nom. A cette demande intempestive, le citoyen pêcheur ou pêcheur citoyen répondit hardiment qu'il se nommait Blanchard, journalier de profession, domicilié rue de la Visitation.

Ces damnés gendarmes ne s'avisèrent-ils point de suspecter la véracité du contrevenant et de l'inviter à les conduire en son domicile !!! Chuche s'exécuta ; puis, en route, il changea d'idée, confiant en l'axiome platonique : « péché avoué est à moitié pardonné ».

— Ma foi, confessa-t-il en toute franchise, puisque je suis pris et bien pris, je me découvre. Je croyais, en donnant un nom quelconque, éviter un procès. Le procédé rate ; voici donc mon adresse et mon nom exacts. Mais je vous prie de constater que je commen-

çais à tremper ma ligne et que je n'ai pas pris l'ombre d'un goujon.

On constata tout ce que voulut Chuche en un procès-verbal sur la valeur duquel le tribunal correctionnel se prononcera vendredi prochain.

Objet perdu

M. Perrin, horloger, rue Beaurepaire, a perdu hier une montre en argent portant les initiales H. P.

Prière de rapporter au bureau de police.

Objet trouvé

M. Emile Corbineau, marchand de volailles, rue de la Tonnelle, 43, a trouvé hier, sur la route de Saint-Hilaire-Saint-Florent, en passant par la Villa Plaisance, un bracelet en or qu'il tient à la disposition du propriétaire.

SAINT-HILAIRE-SAINT-FLORENT

Vol d'outils

Dans la nuit du 26 au 27 avril, des malfaiteurs, encore inconnus, ont soustrait chez M. Robin, propriétaire à Saint-Hilaire-Saint-Florent, des outils estimés 30 fr. et qu'il avait déposés sous un rocher formant cave, au fond de son jardin.

Ces outils se composent de trois pics, une hache, une bigorne, une forge, une serpe et un arrosoir. M. Robin ne soupçonne qui que ce soit ; et on n'a relevé aucune trace d'escalade sur le mur de clôture, ni aucune empreinte de pas dans le jardin.

ALLONNES

Une noyade

(Drame en deux actes et autant de tableaux)

1^{er} ACTE. — Dans l'après-midi du 26 avril, à l'auberge d'Allonnes, tenue par M. Thibault, se trouvaient Genest et son neveu Alfred, carriers au Doreur, commune de la Breille, et Ligeard, journalier à Vernantes, employé par le carrier. En buvant, une discussion s'éleva, provoquée, semble-t-il, par Alfred Genest qui taquinait Ligeard sur la prétendue conduite irrégulière de sa sœur. Ligeard ne trouva rien de mieux, pour réfuter l'argumentation de Genest neveu, que de lui mordre la figure. Ils tombèrent tous deux et l'aubergiste les sépara.

Le soir, à six heures, on se retrouve au café Roger. Cette fois, c'est à l'oncle Genest, son propre patron, que Ligeard s'en prend. Il le pousse, le renverse à terre, mais l'affaire n'a pas de suite.

Ligeard objecte qu'Alfred l'a frappé le premier, et qu'il ne s'est servi de sa mâchoire que pour se défendre. On peut trouver ce moyen de défense assez extraordinaire. Toutefois, passons.

2^e ACTE. — La scène représente un pont sur le bord du chemin d'Allonnes à Russé, un parapet, un fossé, de l'eau, enfin tout ce qu'il

faut pour noyer pittoresquement un chrétien. Huit heures et demie ont sonné au plus voisin beffroi, comme dans « le manoir de Montlouis ».

Deux tombereaux passent sur le pont, conduits par deux hommes, Genest oncle et neveu. Derrière eux marche Ligeard, plein de confiance dans ses patrons qui l'ont prié d'oublier la « chicane » et de les suivre à Russé où ils l'emploieront le lendemain.

Soudain, un cri déchire l'air. Ligeard est précipité par les Genest, du pont dans le fossé, pardessus le parapet naturellement. Il tombe dans le trou... l'eau jaillit, la victime attrape plusieurs bosses et contusions et parvient à sortir de la vase, bien qu'Alfred cherche à lui barrer le passage et que l'oncle Genest crie au neveu : « Noye-le ! ». L'infortuné Ligeard s'enfuit du côté d'Allonnes en hurlant « à l'assassin !... »

Du moins, tel est le scénario de Ligeard. Voici, maintenant, l'affabulation des soi-disant assassins, les Genest.

Lorsqu'ils partirent pour Russé, Ligeard les suivit, malgré leur expresse défense, et s'est jeté, volontairement, dans le fossé, par vengeance, pour simuler une tentative de meurtre qu'il leur imputera.

La visite des lieux n'a fourni aucun indice. Démêle, maintenant, qui pourra, la vérité, dans ces contradictoires récits.

Tentative de déraillement

Un acte criminel qui aurait pu avoir de terribles conséquences a été commis vendredi sur la ligne d'Angers à Poitiers.

Un individu, dont on ignore le nom, mais dont le signalement a été donné à la gendarmerie par un cultivateur qui l'a vu s'enfuir, à quelques minutes avant le passage du train de marchandises 2424 venant de Poitiers, et qui arrive à Angers à 4 heures 45 de l'après-midi, a déposé sur la voie, entre la gare de Juigné et celle des Ponts-de-Cé, une perche traversant la ligne et sur laquelle étaient appuyées deux énormes pierres blanches.

Au passage du train — il était 4 heures 45 — le mécanicien ayant vu ces pierres, renversa la vapeur, mais le train qui était lancé ne s'arrêta pas subitement, et le chasse-pierre de la locomotive vint heurter violemment les deux pierres et la perche qui, heureusement, furent projetées sur le côté de la voie, en occasionnant un simple choc.

La gendarmerie, informée de ce fait grave, a immédiatement ouvert une enquête. La perche et les pierres ont été saisies.

(Petit Courrier.)

Carnet mondain

Samedi avait lieu, à la cathédrale d'Angers, le mariage de M^{lle} de Terves avec M. le vicomte Charles d'Olonne, lieutenant au 25^e dragons, à Saint-Dié.

LES COUTEAUX D'OR

Par PAUL FEVAL

IV

LE MAYOR

— Le comte Albert de Rosen, dit Georges après s'être recueilli un instant, est le descendant d'une grande famille magyare ; son père, le général Karolyi, fut fait comte de Rosen par l'empereur Joseph. Avant d'être comte, Karolyi était presque roi, puisqu'il gouvernait, en qualité de ban héréditaire de Kaposvar, tout le pays situé autour du lac Baraton, jusque par-delà les immenses forêts de Bacon.

Ce fut pour l'amoindrir que l'empereur Joseph le fit comte.

Dans ces montagnes de l'Amérique occidentale où je l'ai rencontré, j'ai vu le jeune comte Albert pleurer du sang en songeant que son épée manquait aux défenseurs de la Hongrie...

— Il est jeune ? interrompit la marquise.

— Pas encore vingt-cinq ans, répondit Georges.

— Est-il beau ?

Georges Leslie eut un sourire.

— Entre hommes, répliqua-t-il, on ne se juge pas bien sous ce rapport. J'ai entendu des femmes parler avec admiration du comte Albert. Je sais qu'il est grand de taille, robuste, infatigable, et qu'il n'y a pas un homme au monde qui puisse se vanter de l'avoir vu trembler devant le péril.

— Jeune, beau, noble, vaillant ! dit la marquise en s'arrangeant dans son fauteuil pour ne plus bouger de longtemps, voilà un vrai héros de roman, mesdames. Écoutez ! écoutez !

— Pour ma part, ajouta Henri de Villiers, qui s'était rapproché, je ne saurais dire combien je suis aise de connaître la vie de ce curieux personnage. M'est-il permis de demander à M. Georges Leslie s'il l'a fréquenté particulièrement ?

— Assez, répliqua Georges.

— Écoutez, écoutez ! répéta la marquise.

— Le comte Albert, reprit Georges Leslie, était à dix-neuf ans docteur des quatre Facultés ; l'université de Presbourg lui obéissait comme à son maître. A vingt ans, il fut exilé par M. de Metternich pour avoir affiché une thèse sur l'indépendance de la Hongrie. On lui

assigna Milan pour lieu de résidence. Une fois hors du territoire autrichien, il se dirigea sur Paris. Ses biens furent confisqués.

Le comte Albert parle de Paris avec enthousiasme ; c'est lui qui m'a donné envie de traverser la mer pour voir ce centre du monde.

A Paris, le comte Albert était loin pourtant d'occuper un rang proportionné à sa naissance. Il n'avait emporté de Hongrie qu'une somme assez molle, et le besoin ne tarda guère à le venir visiter. Il demanda conseil à un vieil ami qu'il avait.

— Que puis-je faire ici pour vivre ? lui dit-il.

— Que savez-vous faire, d'abord ? répondit le général.

Le vieil ami était un général. Et pourquoi ne le dirais-je pas, puisque c'est une lettre du comte Albert qui m'a mis en rapport avec cet excellent homme ? L'ami était M. O'Brien, à qui je dois l'honneur de me trouver au milieu de vous...

— Bien, bien ! fit le vieux général ; voici qui était au moins inutile à dire.

Puis il ajouta en se tournant vers la marquise :

— Belle dame, je vous engage à ne point profiter de cela pour me demander des his-

toires : je n'en sais pas l'ombre d'une, ma parole d'honneur !

— Le comte Albert, reprit Georges Leslie, répondit au général qu'il était quatre fois docteur : le général secoua la tête et demanda :

— Savez-vous faire quelque chose ?

Comme le jeune magyare, déconcerté, gardait le silence, le général reprit :

— Vous autres *Burschen*, vous êtes tous des ferrailleurs : savez-vous assez d'escrime pour donner des leçons de sabre ?

— Je suis gentilhomme, monsieur, répartit Albert.

— Moi aussi, monsieur, répliqua le général, à telles enseignes que le géant Diarmid O'Breane, mon aïeul, était roi d'Irlande. Cela ne m'a pas empêché, après la chute du roi don Miguel, que je servais, de donner ici, au Jockey-Club, des leçons de bâton irlandais.

Le vieil O'Brien leva un doigt menaçant vers Georges Leslie, à la grande gaieté de toute la réunion.

— Que le ciel vous confonde, Georges ! s'écria-t-il ; appelez, au moins, les choses par leur nom ! des leçons de *shillelagh*, monsieur ! je comptais mettre cela dans mes Mémoires. Vous me volez tout un chapitre ! Il est entendu

La bénédiction nuptiale a été donnée par M^r Mathieu.

Les témoins étaient, pour la mariée : MM. Léonce de Terves et le comte Geoffroy de Ruillé, ses cousins ; pour le marié, M. le général Hautb, son oncle, et M. le comte de Gondrecourt.

Très beau mariage ; foule nombreuse ; de très jolies toilettes et beaucoup d'uniformes.

On annonce le mariage, pour le 10 mai, de M. le capitaine Richard, officier d'ordonnance du général Mouton, commandant la 24^e brigade d'infanterie à Nancy, avec M^{lle} Thérèse Lallement, fille de M. Lallement, chef du 3^e bureau (recrutement) de la Direction de l'infanterie au Ministère de la guerre.

La famille du capitaine Richard n'est point une inconnue pour le Saumurois ; elle habite Nneil-sous-Passavant, où elle y jouit de la plus grande estime.

Nous envoyons à cette honorable famille nos sincères félicitations.

NANTES

Cinq hommes asphyxiés

Cinq employés de la gare de l'Etat, à Nantes, rentraient jeudi soir dans leur dortoir à la gare, et se couchaient après avoir éteint le gaz. Le matin, vers 5 heures, un autre employé arrivait, il frottait une allumette pour s'éclairer, quand une violente explosion retentit, brisant les vitres avec fracas. Les cinq dormeurs étaient immobiles, presque asphyxiés par le gaz qui, toute la nuit, s'était échappé du bec resté entrouvert. Tous sont très malades, cependant on espère les sauver.

Commuation de peine

La peine de mort prononcée le 13 mars dernier, par Cour d'assises d'Ille-et-Vilaine, contre les époux Hillion, est commuée en celle des travaux forcés à perpétuité.

Les époux Hillion avaient assassiné leur enfant.

État-civil de la ville de Saumur

NAISSANCES

Le 27 avril. — Fernande-Henriette Platel, à l'Hospice.

Le 20. — Marcel-Eugène-Valentin Breton, rue du Bellay, 29.

PUBLICATIONS DE MARIAGE

Clovis-Théophile Bellant, forgeron, à Longué, et Marguerite Faure, couturière, à Saumur

Eugène-René Boivin, cultivateur, à Blou, et Marie-Louise Méffray, couturière, à Saumur.

Arsène-Alphonse Corbin, couvreur, à Segré, et Joséphine-Louise-Léonide Bouvet, domestique, à Saumur.

Paul-Léon-Angustin Delaunay, notaire, à

que je suis arrière-petit-fils d'un souverain qui avait seize pieds anglais de hauteur ; sa mesure est à la maison des aldermen de Galway ; il est convenu que j'ai donné, pour de l'argent, des coups de gaulé irlandaise aux membres du Jockey-Club... mais je vous demanderai raison, Georges, si vous dites encore un mot de moi !

— Dites vous-même, alors, mon cher ami et protecteur, répliqua Georges, ce que vous conseillâtes à ce pauvre comte Albert.

— Je l'avais entendu taper sur un piano, fit le général d'un ton bourru ; c'est encore un métier, cela. Je lui dis : A Paris, un cahier de musique vaut quatre douzaines de diplômes. Arrangez-vous, et marchez. Je vous prie, Georges, en voilà assez là-dessus !

— Le comte Albert, mesdames, suivit le conseil du général, reprit Georges Leslie ; il donna des leçons pour vivre. Il était venu à Paris sans amour : une de ses élèves, miss Ellen Talbot, Américaine de naissance, lui inspira de tendres sentiments...

Il paraît que le récit de Georges était destiné à être souvent interrompu.

Ce nom d'Ellen Talbot excita une véritable émotion dans le salon de la marquise.

Ingrandes-sur-Loire (Maine-et-Loire), et Gabrielle-Louise Constantin, sans profession, à Saumur.

Charles Sergent, employé de chemin de fer, à Saumur, et Clémentine Dugeron, sans profession, à Saint-Martin-de-Sanzay (Deux-Sèvres).

René-Marie Gourdel, camionneur, et Berthe Masse, lingère, tous deux à Saumur.

Raymond Chereau, cocher, et Emilie-Victorine Jeanneau, domestique, tous deux à Saumur.

MARIAGES

Le 28 avril. — Jean Lannet, cavalier à la 5^e compagnie de remonte, a épousé Pauline-Angustine Pirouneau, couturière, tous deux à Saumur.

DÉCÈS

Le 29 avril. — Jean-Alexandre Le Marchand, rentier, 72 ans 1/2, veuf de Juliette Roulleau, rue Beatrepaire, 25.

La taxe sur les vélocipèdes

La taxe sur les vélocipèdes, instituée par la loi de finances pour 1893, a été perçue pendant sept mois de l'année dernière. Elle a donné, durant cette période, 681,600 fr., ce qui, pour l'année entière, aurait fait un produit de 1,340,000 fr.

Ce chiffre est un peu inférieur à celui des prévisions, qu'on avait porté à un million et demi, en se fondant sur l'existence de 150,000 vélocipèdes, dont chacun devait être frappé d'un droit de 10 fr.

Le recensement fait par les contributions directes, d'après les déclarations des personnes imposées, a fait constater l'existence, en France, de 133,276 vélocipèdes, dont 130,477 ont été déclarés dans les délais légaux et 1,790 ont été reconnus, malgré l'absence de déclaration, et frappés du double droit.

Les départements qui en possèdent le plus sont les suivants :

Seine.....	49.540	vélocipèdes
Seine-et-Oise.....	5.308	—
Marne.....	4.015	—
Seine-Inférieure.....	3.778	—
Nord.....	3.772	—
Rhône.....	3.502	—
Gironde.....	3.349	—
Seine-et-Marne.....	3.067	—

Les dix départements suivants ont entre 2,000 et 3,000 vélocipèdes : Aisne, Eure, Loiret, Maine-et-Loire, Meurthe-et-Moselle, Oise, Pas-de-Calais, Saône-et-Loire, Sarthe et Somme.

Vingt-cinq départements ont entre 1,000 et 2,000 vélocipèdes ; enfin quarante-trois départements ont moins de 1,000 vélocipèdes ; ceux de ces derniers qui en ont le plus petit nombre sont les suivants :

Corse.....	20	vélocipèdes
Lozère.....	35	—
Cantal.....	144	—
Hauts-Alpes.....	429	—

Le vicomte Henri de Villiers tressaillit si ostensiblement que le général lui demanda tout haut s'il se sentait incommodé.

La marquise frappa ses deux mains l'une contre l'autre. Hélène changea de couleur et s'agita sur son siège sans prendre la peine de cacher son trouble.

— Par exemple ! s'écria la marquise, voilà qui tourne au roman ! Vous devez vous souvenir, mesdames, d'avoir vu à la place où nous sommes cette charmante Ellen Talbot, fille unique d'un membre du congrès ?

— Certes, certes, répondit-on ; toute jeune...

— De l'âge d'Hélène.

— Une délicieuse blonde ! ajoutèrent ces messieurs.

— Juste la nuance des cheveux d'Hélène ! dit la marquise ; le même âge, presque le même son de voix : une ressemblance des plus frappantes... tout le monde les prenait pour les deux sœurs !

— Je ne sais pas si jamais deux sœurs se sont plus tendrement aimées que nous ! murmura Hélène, qui avait les larmes aux yeux.

— Mais comment se fait-il, reprit la marquise, que nous n'ayons jamais entendu parler de ce fameux comte Albert de Rosen, nous qui voyions les Talbot tous les jours ?

Hélène rougit et baissa les yeux.
(A suivre.)

Haute-Loire.....	139	vélocipèdes
Basses-Alpes.....	460	—
Ariège.....	195	—

Bulletin Militaire

Les manœuvres de brigade

Par suite d'une autorisation donnée par M. le Ministre de la guerre, nous croyons pouvoir annoncer que les manœuvres de brigades doivent avoir lieu dans les environs de Montmorillon et qu'un effectif de cavalerie de 1,000 hommes et 1,000 chevaux sera cantonnée dans cette ville du 11 au 22 août prochain.

Les grandes manœuvres

Ce sont le 4^e et le 14^e corps d'armée qui feront, aux mois d'août et de septembre prochains, les grandes manœuvres auxquelles assisteront le ministre de la guerre et les attachés militaires étrangers. La revue d'honneur, qui servira de clôture à ces manœuvres, sera passée près de Chartres, en présence du Président de la République et de M. Casimir-Perier, président du Conseil.

On sait que les troupes du 4^e corps se concentreront au Mans, et celles du 14^e dans les environs d'Angers ; elles se dirigeront ensuite à la rencontre les unes des autres, précédées par deux divisions de cavalerie, la première, détachée du gouvernement de Paris, et une autre division qui sera constituée à l'aide des brigades des 9^e, 10^e et 12^e corps d'armée. Quant à l'artillerie, ce sont les régiments de Vincennes, de Versailles et d'Orléans qui fourniront les batteries et les sections de munitions nécessaires pour compléter l'artillerie des deux corps d'armée.

On assure que le général de Galliffet, qui dirigera les manœuvres des 4^e et 14^e corps d'armée, a l'intention de laisser la plus grande initiative aux généraux Coiffé et Vosseur, qui sont à la tête de ces corps d'armée : il ne prendra le commandement des deux corps d'armée réunis que pendant les trois derniers jours.

FAITS DIVERS

L'ALCOOLISME

Tandis que l'on réunit des commissions sanitaires pour barrer la route d'Europe au choléra, l'alcoolisme installé chez nous s'y propage, s'y développe et augmente chaque jour ses ravages.

On a aujourd'hui les relevés de la consommation officielle en 1892 ; ce chiffre s'est élevé à 1,733,369 hectolitres sans compter les hectolitres que la fraude soustrait au contrôle du fisc et ceux que produit le privilège des bouilleurs de cru.

La consommation en France a été, — en 1892, — de quatre litres et demi par habitant ; mais il faut tenir compte de ce fait que, dans le midi de la France, la moyenne atteint à peine un litre par habitant. Le Nord, au contraire, défie toute concurrence. A Paris, cette moyenne s'élève à 7 ou 8 litres, dans la Somme et l'Eure à 9, et à plus de 13 dans la Seine-Inférieure.

En Angleterre et aux Etats-Unis, la consommation a baissé de près de moitié depuis vingt ans ; en France, l'alcoolisme suit une marche ascensionnelle.

LES PONTS SUR LE RHIN

Avant la guerre de 1870, il n'y avait qu'un seul pont de chemin de fer sur le Rhin entre Bâle et Lauterbourg. Aussitôt après avoir pris possession, les Allemands se sont préoccupés d'établir le plus grand nombre possible de moyens de communication entre les deux rives du fleuve. C'est ainsi qu'ils ont construit un

pont à Hœningen (de Saint-Louis à Leopoldshöhe), un autre à Eichwald-Neuenbourg (Mulhouse à Mülheim), un troisième à Vieux-Brisach (ligne de Colmar à Fribourg), enfin ils en terminent, en ce moment, un quatrième près de Beinheim (ligne de Haguenau à Rastatt-Karlsruhe). Après cela, ils considèrent leur tâche comme finie, car — disent-ils — avant quelques mois, il n'y aura plus en Alsace de localité ayant 3,000 habitants qui ne soit desservie par une ligne de chemin de fer ; de même, il n'y a pas une vallée des Vosges qui n'ait une voie ferrée.

A neveu « fin de siècle », oncle « fin du monde » :

« Mon bon oncle, si dans une heure vous ne m'avez pas envoyé 10,000 francs, dans deux heures, je me serai fait sauter le caisson ! »

Réponse de l'oncle :

« Mon cher neveu, je t'enverrais bien mon revolver : mais je suis sûr que tu irais le vendre ! »

On se demande à quoi le Tapioca Rils doit sa vogue toujours croissante. A sa bonne préparation et à ce qu'il sert à faire les meilleurs potages.

Magasin de la PETITE-JEANNETTE

J. COUTARD, 31, rue d'Orléans,

informe sa clientèle qu'il vient de recevoir, pour la saison d'été, un magnifique choix de bonneterie pour hommes et pour dames, haute nouveauté et en tout genre, défiant toute concurrence comme prix et comme qualité.

En outre de cela, il informe sa clientèle d'hommes qu'il vient de recevoir également un joli choix de plastrons pour chemise haute nouveauté et à des prix très modérés.

La maison fait une chemise modèle avant l'exécution des commandes

Les Liquidateurs de la C^{ie} de Navigation Havre-Paris-Lyon ont l'honneur de prévenir MM. les Actionnaires qu'à partir du 10 mai prochain il leur sera fait une seconde répartition de 25 fr. par titre sur le produit de la liquidation.

Le paiement de cette répartition se fera aux Caisses du Crédit Lyonnais et du Comptoir National d'Escompte à Paris dans les Agences de province contre la remise du coupon n^o 12, et la présentation des actions qui seront estampillées.

Marché de Saumur du Samedi 28 Avril

Froment-commerce, Phectolitre	15 75	Bœuf 1 60, vache, kil.	1 80
id. halle (moyenne)	15 35	Veau	2 —
Méteil	13	Mouton	2 40
Seigle	10 75	Porc	1 80
Orge	—	Poulets la couple	6 50
Avoine	11	Dindonneaux	17 —
Sarrasin	11	Canards	5 —
Haricots blancs	34	Oies	9 —
Haricots rouges	32	Beurre le kilog.	2 30
Fèves	—	(Eufs la douzaine	— 75
Noix	9	Foin, la charretée de	—
Châtaignes	—	780 kilog.	110 —
Sel les 100 kil.	15	Luzerne	100 —
Son	16	Paille	70 —
Pommes de terre, la barrique,	14	Huile de noix, 50 kil.	130 —
Farine, la culasse de	45	Chanvre 1 ^{re} qualité	—
157 kilog.	45	id. 2 ^e	500 —
Pain 1 ^{re} qual., le kil.	—	id. 3 ^e	—
id. 2 ^e id. Of. 30	—	Charbon de bois, les	—
id. 3 ^e id. Of. 28	—	400 kilog.	16 —
		Charbon de terre —	4 —

Cours des Vins.

Rouges.	
Souzy et environs	la barrique 90 à 100
Champigny	— 110 à 130
Varrains	— 90 à 100
Bourgueil	— 100 à 110
Restigné	— 100 à 110
Chinon	— 80 à 90
Blancs.	
Coteaux de Saumur	la barrique 110 à »
Ordinaires, environs de Saumur	— 85 à »
Saint-Léger et environs	— 85 à »
Varrains et environs	— 85 à »
Le Puy-Notre-Dame et environs	— 65 à »
La Vienne	— 60 à »
Cidre de Bretagne	la barrique 20 à »
Cidre de Normandie	— 25 à »

Le Gérant, L. DELAUNAY.

TISANE DUSSOLIN

La Tisane Dussolin guérit l'Anémie, la Chlorose, les Lourdeurs et Maux de tête, les Rhumatismes, la Goutte, les Douleurs ; elle reconstruit et purifie le sang, chasse les humeurs.

Prix : 4^{fr} 50 la Boisson. — Se trouve à Paris, chez DERBECC, P^o 24, rue de Charonne, et toutes bonnes Pharmacies de France. Dépôt à Saumur, Pharmacie DESCHAMPS, 44, 43, 45, rue Saint-Jean.

ÉPICERIE CENTRALE

28 et 30, Rue Saint-Jean, SAUMUR

VINS en Cercles et en Bouteilles

Vin Rouge, Côteaux de Saumur, le litre 0 35, la pièce (225 litres) 68 fr. droits payés
 Vin Blanc, Côteaux de Saumur, le litre 0 40, la pièce (225 litres) 80 fr. droits payés
26 litres pour 25. — Livraison à domicile.

RHUM Sainte-Lucie, marque John Alvans, depuis 1.50 (verre compris)
Madère du Cap, depuis 1.50
Malaga vieux, depuis 1.25

Retrait de cautionnement

M^e BALLON, ancien notaire à Vihiers, ayant l'intention de retirer son cautionnement, fait la présente déclaration conformément à la loi.



Cycles Decauville

LE DERNIER MOT DE LA PERFECTION ET DU BON MARCHÉ

Pr route (pneus Michelin ou autres) 450 »
 Pr course — — 500 »
 De dame — — 450 »
 „L'Epatant” — — 375 »
 Type officier qual. sup^{re} creux 32^{me} 350 »
 Populaire „Petit Bourg” — — 300 »

LE CATALOGUE ILLUSTRÉ EST ENVOYÉ GRATIS ET FRANCO

Nos machines sont garanties contre tout vice de construction.

S'adresser à A. GUIBERT, dépositaire rue du Temple, 5, SAUMUR

A LOUER

Pour la Saint-Jean prochaine

Une MAISON d'habitation

Comprenant : salon, salle à manger, deux cuisines dont une vitrée, trois chambres à coucher, un cabinet formant chambre, mansarde et chambre de domestique, cave, serre-bois, vaste jardin d'agrément bien planté, jardin potager attenant.

Le tout situé route de Rouen, 33.

S'adresser chez M. DESCHAMPS, propriétaire, route de Rouen, 74.

A VENDRE

1° Un Phaéton en bon état

2° UN PONEY

S'adresser rue de Bordeaux, 50.

A VENDRE

Vieux Journaux

S'adresser au bureau du journal.

UN JARDINIER marié

32 ans très au courant des travaux de serre, demande place de jardinier dans un château ou maison bourgeoise. Très bonnes références à disposition.

S'adresser à M. MAURICE, 82, rue du Chemin de fer, à Nanterre (Seine).

ÉPICERIE NOUVELLE

38, rue d'Orléans, 1, rue Beaurepaire, SAUMUR

E. CHAUVEAU

CONSERVES : ROYAN à la YATEL, la boîte » 75.

Sardines Nantaises, la boîte » 35	Petits pois moyens, » 75 et 1 25
— Amieux — » 85	Haricots verts, » 55 et » 90
— des Mousquetaires, Flon, — » 95	Petits pois RODEL, 1 25 et 2 40
— — 1/2 b. » 75	
Thon à l'huile, » 75 et 1 50	
Langouste (recommandé) » 85 et 1 40	
Homard entier, » 95 et 1 60	

NOTA. — Manquant de petits pois fins, nous donnons des petits pois extra fins, la boîte de 2 f. 10 est vendue 1 fr. 40

BEURRE extra fin de la Laiterie de Saint-Clément. — RADIS. — ARTICHAUTS.

Établissement MAGÉ et CIVRAY

6, Rue des Boires, 5, Rue de la Chouetterie, SAUMUR

INSTALLATION SPÉCIALE

Pour Noces, Banquets et Diners de famille.

Étant définitivement installés, nous pouvons mettre à la disposition des personnes qui voudront bien nous honorer de leur confiance une vaste salle à manger et salle de bal, et un riche salon de réception y attenant, salle de billard, vaste jardin. — On traite à forfait ou en détail, à des prix très modérés. — Location de service à volonté.

La maison se charge aussi des Repas de Noces, Lunchs, en dehors de Saumur.

TENTE-SALON

ÉPICERIE PARISIENNE

38, RUE D'ORLÉANS, au coin de la RUE DACIER

IMBERT Fils

SPÉCIALITÉ POUR BAPTÊMES

Choix considérable de Boîtes en tous genres, Boîtes marraines
 MODÈLES NOUVEAUX

Confiserie supérieure et Bon Marché.

N.B. — Sur demande, envoi franco du Catalogue spécial et de l'Album des modèles de boîtes.

Arrivages de Primeurs tous les jours

Asperges, Artichauts, Pommes de terre.

Imprimerie Paul GODET, Saumur

FACTURES TOUTS FORMATS
 CARTES D'ADRESSES
 ÉTIQUETTES PARCHEMIN ET ENVOIS
 TÊTES DE LETTRES
 CIRCULAIRES — ENVELOPPES
 AVIS DE TRAITES — MANDATS
 REÇUS & BONS à SOUCHE PERFORÉS
 REGISTRES

LETTRES MARIAGE, LETTRES DEUIL
 FAIRE-PART NAISSANCE
 CARTES DE VISITE
 AFFICHES — PROSPECTUS
 PROGRAMMES PR FÊTES & SOIRÉES
 PRIX-COURANTS
 MENUS EN BLANC & IMPRIMÉS
 CATALOGUES — BROCHURES

Consulter les Prix de la maison avant de commissionner à l'extérieur.

A SAINTE-GENEVIÈVE

Tapisseries Artistiques

BRODERIES

M^{mes} NOEL & BOUIN

SAUMUR — 8, rue du Puits-Neuf, 8 — SAUMUR

Très beau choix de Travaux fantaisie

Saumur, imprimerie Paul Godet.

CHEMINS DE FER

LIGNE DE L'ÉTAT

PARIS — SAUMUR — BORDEAUX

STATIONS	Mixte		Expr.		Omn.		S. dir		Mixte		Expr.		Omn.	
	matin	soir	matin	soir	matin	soir	matin	soir	matin	soir	matin	soir	matin	soir
Paris			7 55	8 35	12 50				7 55	8 30	11 25			
Chartres	6	9 34	10 18	2 48				9 41	10 12	1 33				
Courtain (départ)	7 44	10 48	11 48	4 21				10 54	11 22	2 57				
Château-du-Loir	10 12	12 22	1 58	6 37				12 35	1 07	4 53				
Château-la-Vallière	10 48	12 45	2 35	7 10				1 30	5 26					
Noyant-Méon	11 20	1 05	3 08	7 40				1 50	5 56					
Linières-Bouton	11 29	»	3 17	7 49				»	6 06					
Vernantes	11 41	»	»	8				»	6 16					
Blon	11 52	»	»	8 10				»	6 26					
Vivy	12	1 30	3 49	8 17				»	6 33					
SAUMUR(Orl.)arr.	12 13	1 40	4 02	8 29				1 49	2 22	6 44				
(départ)	12 18	1 47	4 14	8 34	9 40	1 57	2 32	6 54						
Nantilly (arrivée)	12 26		4 22	8 41				7 01						
SAUMUR(État)ar.	12 37		4 35	8 52				7 12						
(départ)	8 31	12 20	»	4 11	8 32			6 50						
Nantilly (départ)	8 38	12 27	»	4 23	8 43			»	7 3					
Chacé-Varrains	8 47	12 33	»	4 29	8 49	9 56		»	7 9					
Brézé-Saint-Cyr	9	12 42	»	4 37	8 56	10 05		»	7 16					
Montreuil (départ)	9 41	1 28	2 18	5 1	9 18	10 36	2 28	3 05	7 40					
Thonars	10 18	2 02	2 49	5 51	10 09	11 13	2 57	3 24	8 24					
Saintes			4 39	8 52	12 25			4 47	11 41					
Bordeaux			6 42	11 59				6 30	2 19					
			10 24	4 22				9 22	4 56					

BORDEAUX — SAUMUR — PARIS

STATIONS	Mixte		Expr.		Omn.		Semi		Expr.		Expr.		Mixte	
	matin	soir	matin	soir	matin	soir	dir	str	soir	soir	soir	soir	soir	soir
Bordeaux			5 40				8 25							3 50
Saintes			9 2				11 34							7 15
Niort			5 25	10 42			2 4	2 36						9 6
Thouars	6 15	8 35	12 38		1 35	4 28	5 6	10 12	11 19					8 32
Montreuil (départ)	7	9 40	1 1	2 39	5 4	5 46	10 35	11 42						9 13
Brézé-Saint-Cyr	7 17	9 59	»	2 53	5 18	6 1	»	»	»	»	»	»	»	9 28
Chacé-Varrains	7 24	10 10	»	3	5 25	6 9	»	»	»	»	»	»	»	9 36
Nantilly (arrivée)	7 29	10 16	»	3 05	»	6 14	»	»	»	»	»	»	»	9 41
SAUMUR(État)ar.	7 40	10 23	»	3 16	»	6 26	»	»	»	»	»	»	»	9 53
(départ)	7 20	10 50	»	2 54	»	6 5	»	»	»	»	»	»	»	soir
Nantilly (départ)	7 30	11	»	3 06	»	6 16	»	»	»	»	»	»	»	soir
SAUMUR(Orl.)ar.	7 38	11 08	1 26	3 14	5 36	6 24	11	12 7						
(départ)	7 44	11 20	1 33	3 19	soir	6 29	11 7	12 16						
Vivy	7 56	11 33	»	3 30	»	6 43	»	»	»	»	»	»	»	
Blou	8	11 41	»	3 38	»	6 52	»	»	»	»	»	»	»	
Vernantes	8 15	11 52	»	3 49	»	7 6	»	»	»	»	»	»	»	
Linières-Bouton	8 26	12 03	»	4	»	7 18	»	»	»	»	»	»	»	
Noyant-Méon	8 37	12 15	2 09	4 11	»	7 31	11 44	»	»	»	»	»	»	
Château-la-Vallière	9	12 45	2 28	4 41	»	8 7	12 4	»	»	»	»	»	»	
Château-du-Loir	9 43	1 32	2 55	5 18	»	8 46	12 33	1 39						
Montreuil (départ)	12 1	3 48	4 35	7 58	»	11 15	2 17	3 23						
Chartres	1 35	5 18	5 44	9 46	»	12 53	3 33	4 44						
Paris	3 25	7 30	11 20			3 5	5 10	6 15						

SAUMUR — PORT-BOULET — CHINON

STATIONS	Mixte			Omn.		
	matin	soir	soir	matin	soir	soir
Saumur	7 52	11 16	5 44	7 36	4 35	9 15
Port-Boulet	8 40	12 25	7 5	8	4 58	9 57
Chinon (arr)	9 4	1 5	7 29	9 2	7 14	10 32

SAUMUR — BOURGUEIL

STATIONS	Omn.			Omn.		
	matin	soir	soir	matin	soir	soir
Saumur	7 46	1 4	4 31	7 55	12	6 30
Port-Boulet	8 44	1 30	5 6	8 5	12 20	6 40
Bourgueil	8 54	1 40	5 16	9 2	12 57	7 14

POITIERS — MONTREUIL — DOUÉ — ANGERS

STATIONS	Mixte		Marc.		Omn.		Mixte	
	matin	soir	matin	soir	matin	soir	matin	soir
Poitiers	6 5	6 45	12 53	7 25				
Noncontour	7 41	10 47	2 34	8 52				
Loudun	8 42	1 39	3 56	9 36				
Montreuil (ar.)	9 19	3 14	4 35	10 15				
(départ)	6 50	9 27	4 5	5 8	10 39			
le Vaudelnay	7 2	9 39	4 30	5 19	10 50			
Baugé	7 14	9 51	4 53	5 30	11 1			
Doué	7 21	9 58	5 45	5 38	11 8			
le Vaudelnay	7 44	10 20	6 38	5 58	11 28			
Martigné	9 12	11 45	9 27	7 20	12 29			

ANGERS — DOUÉ — MONTREUIL — POITIERS

STATIONS	Omn.		Mixte		Marc.		Omn.	
	matin	soir	matin	soir	matin	soir	matin	soir
Angers	4 40	6 50	7 30	12				6 15
Martigné	6 1	8 32	11	1 20	7 54			
Doué	6 24	8 57	11 54	1 42	8 23			
Baugé	6 32	9 7	12 16	1 50	8 31			
le Vaudelnay	6 39	9 15	12 33	1 57	8 43			
Montreuil (ar.)	6 48	9 26	12 51	2 6	8 54			
(départ)	7 35		1 31	2 21	9 22			
Loudun	8 24		4 14	3 10	10 13			
Noncontour	8 56		6 10	3 43	10 44			
Poitiers	10 33		10 40					